



Reporting ESG et climatique : du modèle français (article 173) au plan d'action européen (rapport HLEG)

En partenariat avec



INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Séminaire

DATE
17/05/2018

LIEU

PARTICIPATION
500,00 €

INSCRIPTION
www.eifr.eu

CONTACT
contact@eifr.eu
01 70 98 06 53

L'article 173 de la loi relative à la transition énergétique française de 2015 oblige les investisseurs institutionnels, sociétés d'assurance, de prévoyance, de retraite et de protection sociale d'informer sur la gestion des risques climat et de prendre en compte les facteurs environnements, sociaux et de gouvernance.

Les premiers rapports ont été publiés en juin 2017 et intègrent les facteurs ESG et risque climatique. Quels acteurs ont été impliqués, quelles ont été les données publiées et leurs impacts dans les portefeuilles d'investissement ?

Le rapport final du groupe d'experts auprès de la Commission (High Level Expert Group) remis en janvier 2018 a conduit l'Union européenne à présenter un plan d'action visant à introduire une réglementation afin que les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels prennent en compte les problématiques de développement durable. Cette orientation est également soutenue au niveau international par la Task Force On Climate Financial Disclosures (TCFD), groupe de travail du FSB.

L'objectif de ce séminaire est de rappeler les obligations réglementaires, voir comment les investisseurs et les gestionnaires répondent à ces nouvelles exigences et quelles sont les perspectives mis en exergue par le plan d'action de la Commission européenne.

Public visé

- Directeurs RSE et ISR
- Directions des risques, de la Conformité, du Contrôle interne
- Directions générales des banques, assurance et gestionnaires d'actifs
- Directions juridiques,
- Directeurs d'investissements
- Gérants de fonds

OBJECTIFS

- Identifier les obligations réglementaires à remplir en matière de finance durable
- Connaître les impacts sur les portefeuilles des investisseurs



PROGRAMME

8h30 Introduction

Intervenants: Michel ROUX (Université Paris XIII)

8h50 De l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique à la Déclaration de performance extra-financière issue de la transposition de la Directive européenne sur le reporting : quelles synergies entre ces différentes réglementations ?

Intervenants: Edwige Rey (Mazars)

9h30 Rapport AMF et application de l'article 173 par les fonds d'investissement

Intervenants: Patrick SIMION (AMF)

10h00 Label ISR et recommandations de l'AFG

Intervenants: Audrey Hyvernat (AFG)

10h25 Les pratiques de reporting des principaux investisseurs français et européens

Intervenants: Dominique Blanc (Novethic)

10h50 Pause

11h10 La présentation du rapport TFCD par un investisseur

Intervenants: Amandine Soulier (AXA)

11h40 L'expérience d'une société de gestion à travers sa métrique Net Environmental Contribution (NEC)

Intervenants: Jean-Guillaume Peladan (Sycomore AM)

12h10 Rapport du High Level Expert Group : quelle réglementation européenne pour demain ?

Intervenants: Pierre Ducret (Groupe Caisse des Dépôts)

12h45 Questions / Réponses

13h00 Conclusion

Intervenants: Edouard-François de LENCQUESAING (EIFR)
